



Franceterrede**LAIT**
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

FILIERE LAITIERE – CENTRE VAL DE LOIRE

Bilan du CAP Filière 3G 2019-2023 et éléments de diagnostic



SOMMAIRE

A. Diagnostic de la filière laitière en région Centre-Val de Loire.....	3
B. Synthèse «AFOM».....	9
C. Bilan du projet de filière 3ème génération.....	10
D. Repérage des enjeux.....	11

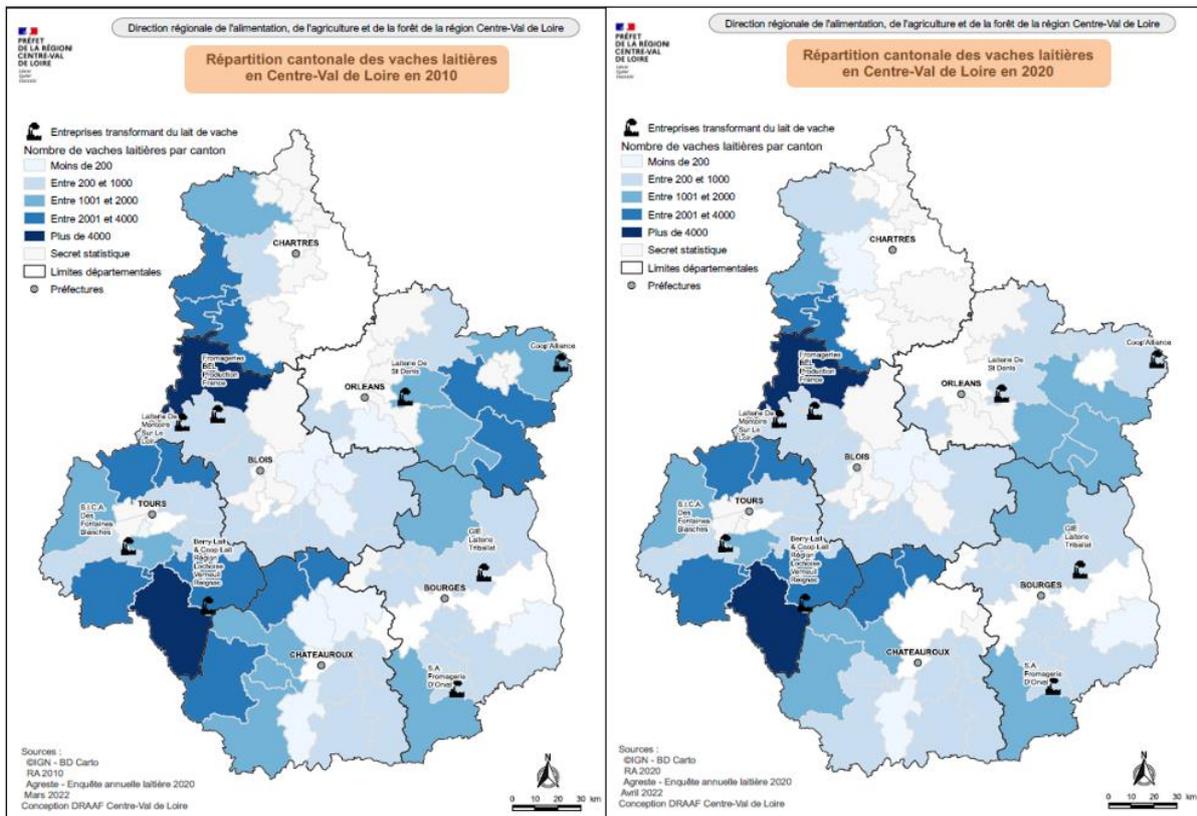
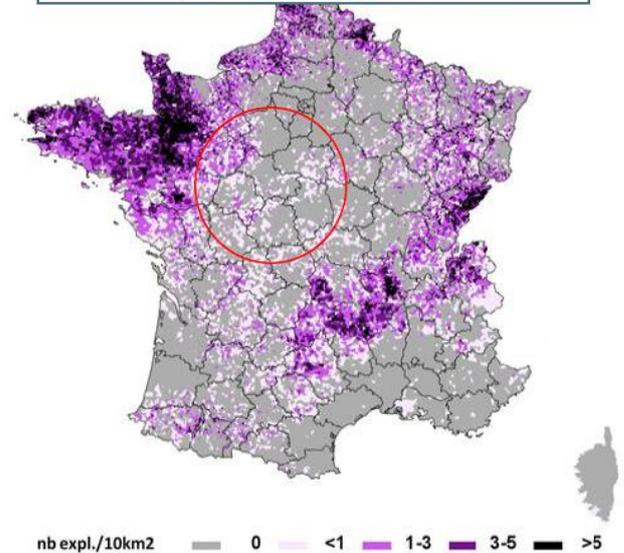
Diagnostic de la filière laitière en région Centre-Val de Loire

1. La production laitière en Centre-Val de Loire

Avec près de **690 exploitations** livrant **418 millions de litres de lait** en 2021, le Centre-Val de Loire représente 1,8% de la production nationale. L'élevage bovin laitier y constitue une activité agricole secondaire. Le cheptel régional est composé de **56 638 vaches laitières** en 2020, soit une perte de -12% du cheptel par rapport à 2010.

Entre 2010 et 2020, la région a subi une **érosion démographique** laitière un peu plus rapide qu'à l'échelle nationale. En effet, **en dix ans elle a perdu 38% de ses exploitations laitières** quand, dans le même temps, la France laitière en a perdu un tiers. Cette érosion démographique s'est accompagnée d'une légère érosion de la production livrée (de 440 ML en 2010 à 418 ML en 2021). La densité laitière est presque partout très faible sur la région, entraînant des répercussions négatives sur l'ensemble de l'écosystème des services.

Densité d'exploitations laitières (oct 2021)
Source : SPIE/BDNI, traitement Institut de l'élevage

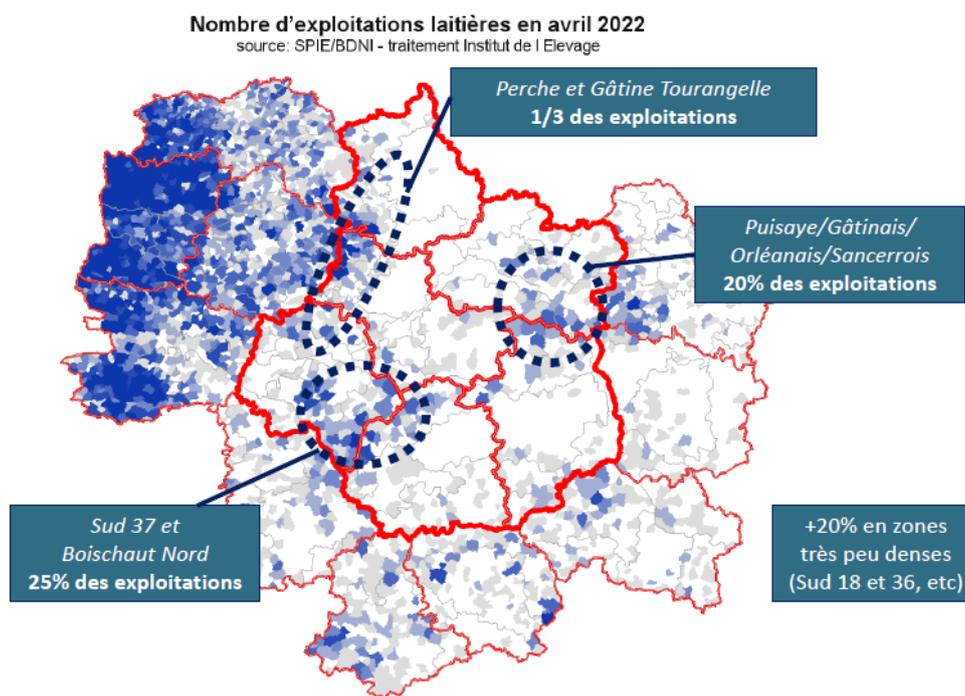


a. Sous-bassin de production

On distingue **3 sous-bassins de production** séparés par la Beauce, la Sologne et la Champagne Berrichonne :

- L'un est situé dans le Perche et la Gâtine Tourangelle, concentrant 1/3 des exploitations.
- L'autre au niveau du sud de l'Indre-et-Loire et au Boischaud Nord, avec 25% des exploitations.
- Le dernier se trouve dans la zone limitrophe au Puisaye, Gâtinais, Orléanais et Sancerrois.

Le reste des exploitations, un peu plus de 20%, est localisé dans des zones très peu denses (au sud du Cher, au sud de l'Indre, ...).



b. Systèmes de production

Une importante part des exploitations laitières de la région sont des exploitations de **polyculture-élevage**. En combinant grandes cultures et élevage, elles sont ainsi généralement **plus résilientes** que les exploitations spécialisées face aux aléas climatiques et économiques (volatilité des marchés). En revanche, elles sont aussi **moins captives pour la production laitière**.

En effet, la **hausse des prix sur les marchés des grains**, qui avait démarré en 2021, s'est accentuée depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Celle-ci risque de bousculer le fragile équilibre entre cultures et élevage dans de nombreuses exploitations laitières de polyculture-élevage, voire d'accélérer l'érosion démographique, si le prix du lait à la production ne suit pas celui des céréales pour maintenir un certain différentiel de marge entre les productions laitières et céréalières.

Une grande majorité d'exploitations n'a pas d'autre cheptel reproducteur que les vaches laitières (77% en 2020). La mixité avec les vaches allaitantes est la plus fréquente, mais il s'agit d'un facteur de risque pour l'arrêt de l'élevage laitier.

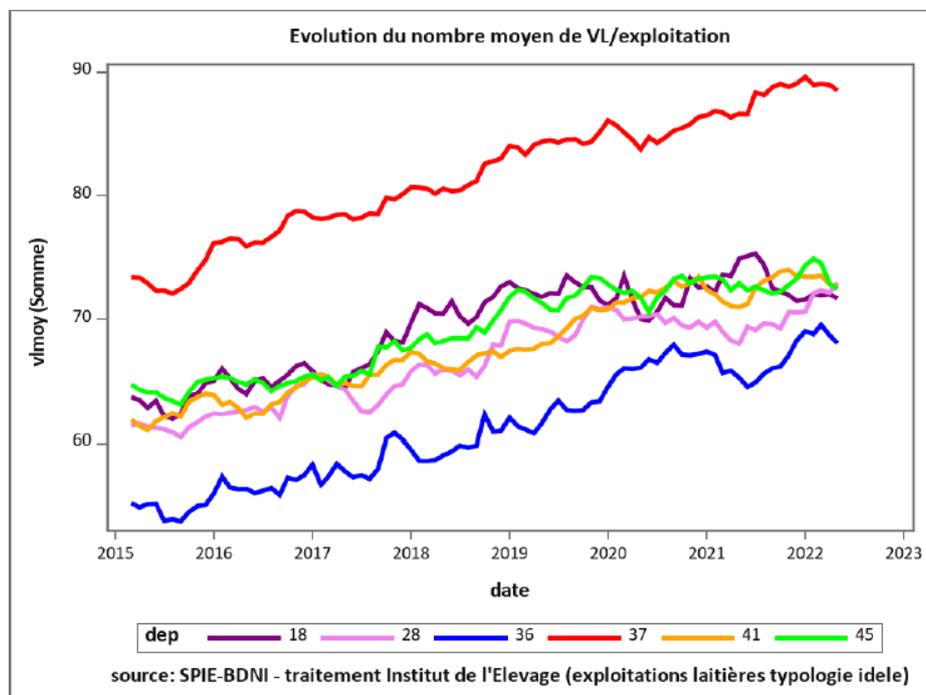
De manière plus rare, certaines exploitations laitières de la région réalisent :

- La transformation de leur lait – pratiquée par 8% des exploitations.
- La commercialisation d'une partie du lait et/ou des produits laitiers dans les circuits courts - pratiquée par 9% des exploitations.

L'**agriculture biologique** représente une **part marginale de la production régionale** : 7,5 millions de litres de lait bio en 2021 sur 418 millions de litres de lait collecté au total, soit moins de 2% de la collecte régionale. Cette part relative est moitié

moindre qu'à l'échelle nationale. 6% des producteurs régionaux sont en agriculture biologique. Cette part passe à 8% pour les installés depuis 2010.

Les **tailles des exploitations ont majoritairement augmenté** depuis 2015, avec des nuances pour certains départements tels que le Loiret ou le Cher. Le nombre d'exploitations avec moins de 50 vaches laitières a été réduit, néanmoins il en reste encore près de 200 en région. L'Indre-et-Loire se démarque avec des tailles moyennes d'exploitation supérieures, grâce à une augmentation inédite du salariat.



A retenir :

Les exploitations laitières de la région Centre-Val de Loire sont rarement spécialisées, c'est-à-dire qu'elles sont **majoritairement en polyculture-élevage**. Il s'agit d'un atout pour le territoire et la résilience de celles-ci.

Néanmoins, cela représente également un **risque de bascule vers les productions végétales**, dont les cours sont meilleurs et l'astreinte moindre. Les exploitations mixtes (vaches allaitantes et laitières) peuvent être aussi un facteur de risque d'abandon de la production laitière.

On note également une **tendance globale à la décapitalisation** sur la région avec -1.7%/an.

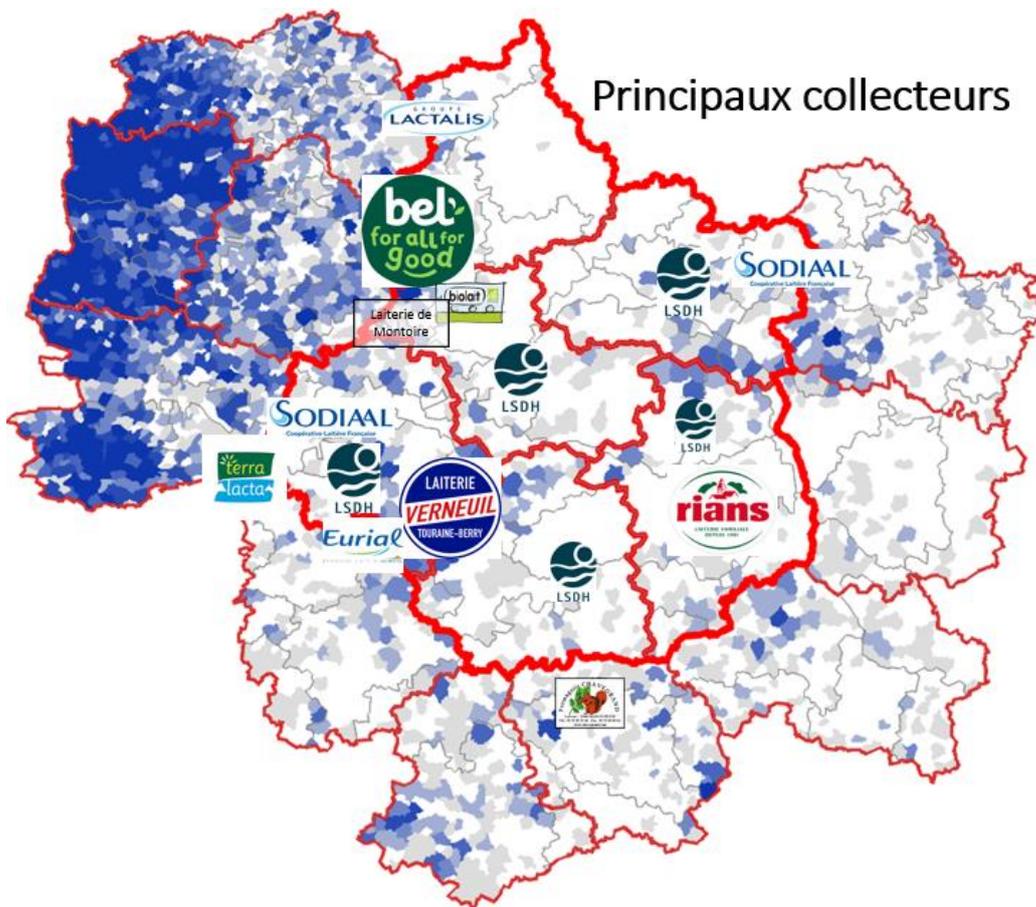
Le maintien de collecte régionale se dessine donc comme un enjeu.

2. La transformation laitière en Centre-Val de Loire

Malgré une faible production laitière, la région possède un **maillon de transformation dynamique**, avec **11 entreprises collectant sur la région**, dont 4 ont leur site en région. De par son implantation géographique, la région est au cœur de flux de lait importants avec **59% de la production laitière régionale qui est collectée puis transformée sur la région**. Par ailleurs, les laiteries de la région transforment, en plus des volumes issus de la collecte régionale, 560 millions de litres qui proviennent des régions voisines, principalement des Pays de la Loire qui fournit à elle seule 50% des 811 millions de litres transformés en 2020 dans la région.

98.7% de la production est vendue aux entreprises laitières et seulement 6 millions de litres sont utilisés pour la fabrication de produits fermiers ou vendus directement aux consommateurs.

Le volume de produits laitiers fabriqués en région est faible, il représente 7% du volume produit sur le territoire national. Toutefois la part de certaines productions reste significative comme celle des laits liquides qui représentent 11% de la production nationale et celle des yaourts pour 10%.



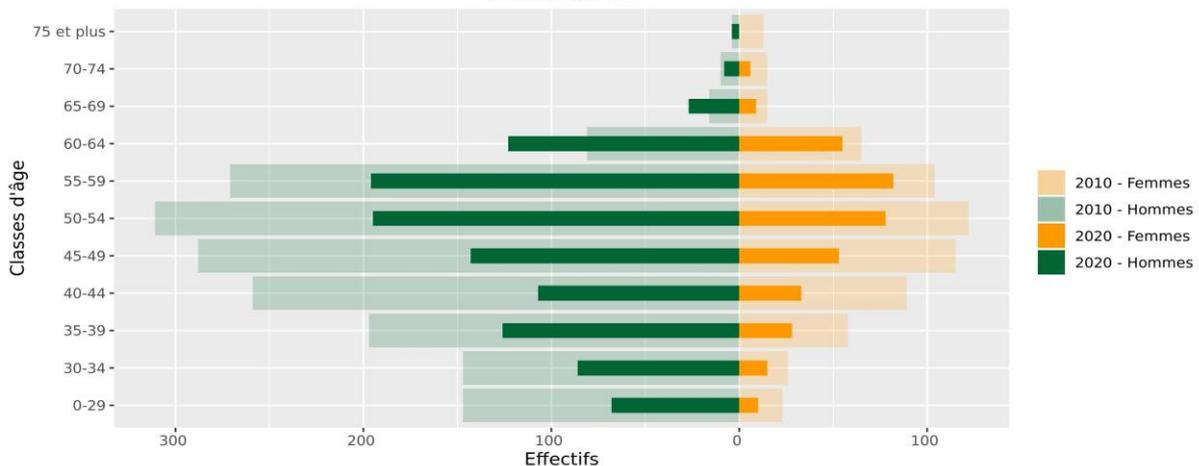
Source : Principaux collecteurs sur la région Centre-Val de Loire - CERESCO & ABCSIS 2022

3. L'humain au cœur de la filière laitière

a. Pyramide des âges

La **situation démographique** de la filière laitière en la région Centre-Val de Loire est **préoccupante** et **urgente**. En effet, la **part d'exploitants de plus de 50 ans est importante**.

Age des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs en 2010 et 2020



Champ : Exploitations ayant des vaches laitières en Centre-Val de Loire

Source : SRISE – Pyramide des âges en 2010 et 2020, 2022

Encore plus inquiétant, la **part d'éleveurs de plus de 60 ans et de plus de 63 ans est supérieure à la moyenne française**. En fonction des départements, les dynamiques sont différentes, mais restent malgré tout alarmantes sur les difficultés de transmission :

- Dans l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, et le Loir-et-Cher, la situation est un peu moins défavorable ;
- Dans le Cher et le Loiret, la situation est moins bonne que la moyenne régionale ;
- Dans l'Indre, la situation est la plus défavorable, du notamment à un très faible nombre d'installations depuis 2010.

	<40ans	>=55 ans	>=60 ans	>=63 ans
France	24,7%	32,9%	11,8%	4,3%
28	24,3%	29,6%	11,2%	4,6%
37	25,7%	34,1%	16,8%	6,6%
Centre Val de Loire	22,8%	34,3%	15,3%	6,2%
41	23,6%	34,4%	15,2%	4,7%
45	22,3%	37,3%	14,5%	6,0%
18	21,6%	32,8%	16,8%	6,4%
36	15,1%	36,6%	15,7%	8,7%

*Proportion d'éleveurs en fonction de leur âge
Source : CERESCO & ABCIS, 2022*

La filière doit donc faire face à un **défi de renouvellement** sans précédent et travailler sur la **transmission** de ses exploitations laitières.

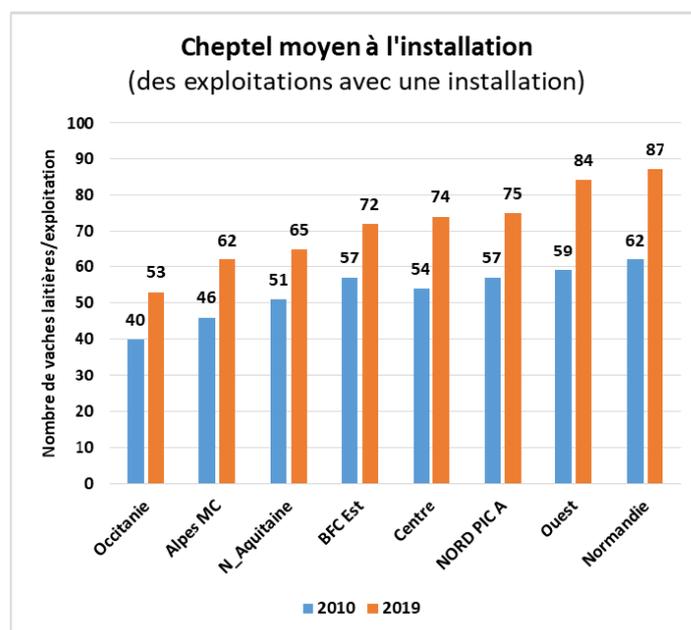
b. Dynamique d'installations

La région Centre-Val de Loire présente le **taux le plus faible de renouvellement** des bassins laitiers. On comptabilise 155 installations entre 2010 et 2020. Les dynamiques d'installation sont variables en fonction des départements.

	Nombre moyen d'installations 2017-18 (hors transfert entre époux)	évolution depuis 2010	plus haut en 2013/2016	Installés/Nombre de chefs présents
CRIEL				
Alpes MC	377	=		2.4%
BFC Est	329	en baisse /2010/13		2.2%
Normandie	276	+/=	oui	2.2%
Ouest	660	=	oui	2.0%
Occitanie	87	=		2.0%
NORD PIC A	155	-/=	oui	1.9%
N_Aquitaine	98	=		1.9%
Centre	26	=/+		1.8%
France	2008			2.1%

Source : données MSA et SPIE-BDNI – traitement Institut de l'Élevage, 2022

Néanmoins, la **taille des cheptels à l'installation est croissante** et rejoint la moyenne nationale.



Source : données MSA et SPIE-BDNI – traitement Institut de l'Élevage, 2022

La région disposant d'effectifs faibles d'exploitants laitiers, il existe une moindre inertie : c'est-à-dire que **quelques installations en plus peuvent inverser la dynamique**. La filière doit donc se concentrer sur le **défi de l'attractivité** de ses exploitations laitières. Il est essentiel de comprendre les **déterminants de cette érosion** et de **s'interroger sur les formes d'exploitations laitières de demain**.

c. Main d'œuvre et salariat

En 2020, les fermes laitières régionales étaient gérées par **1 307 co-exploitants**, soit une diminution de -36% du nombre par rapport à 2010. Le nombre de salariés permanents non familiaux est quant à lui resté constant à 466. Les exploitations ayant des vaches laitières disposent en moyenne de 3 salariés.

Comme vu précédemment, l'Indre-et-Loire se démarque avec des tailles moyennes d'exploitation supérieures, grâce à une **augmentation inédite du salariat**. En effet, le ratio est passé de 0,37 ETP salariés permanents / exploitation en 2010 à 0,65 ETP en 2020.

La **question de la main d'œuvre disponible** sur l'exploitation laitière est un **élément clé pour maintenir les tailles d'exploitation** et pour améliorer l'attractivité du métier.

d. Formations

Au sein de la région Centre-Val de Loire, les formations disponibles pour travailler en élevage laitier sont les suivantes :

- Deux Lycées agricoles disposant de vaches laitières dans leur exploitation : EPLEFPA Tours-Fondettes (Tours) et EPLEFPA Loir-&-Cher (Vendôme) ;
- Un certificat de spécialisation (CS) « Conduite d'un élevage laitier » situé en Indre-et-Loire ;
- Le CAP Main d'œuvre, formation d'environ 3 mois sur la conduite de l'élevage laitier, proposée par la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire en lien avec le CAP Filière (formation non qualifiante).

A retenir :

Une **situation démographique préoccupante et urgente**, avec des dynamiques différentes selon les territoires. Présentant des effectifs faibles de base en région, seulement **quelques installations en plus peuvent inverser la dynamique**. Le renouvellement des générations est donc un enjeu clé pour la filière. L'élevage laitier représente une **astreinte** importante. La **question de la main d'œuvre disponible** (organisation du travail et salariat) sur l'exploitation laitière est un **élément clé pour maintenir les tailles d'exploitation** et pour améliorer l'attractivité du métier.

4. Les services et l'accompagnement de la laitière en Centre-Val de Loire

Les accompagnements proposés aux éleveurs laitiers dans la région se répartissent en 3 axes complémentaires :

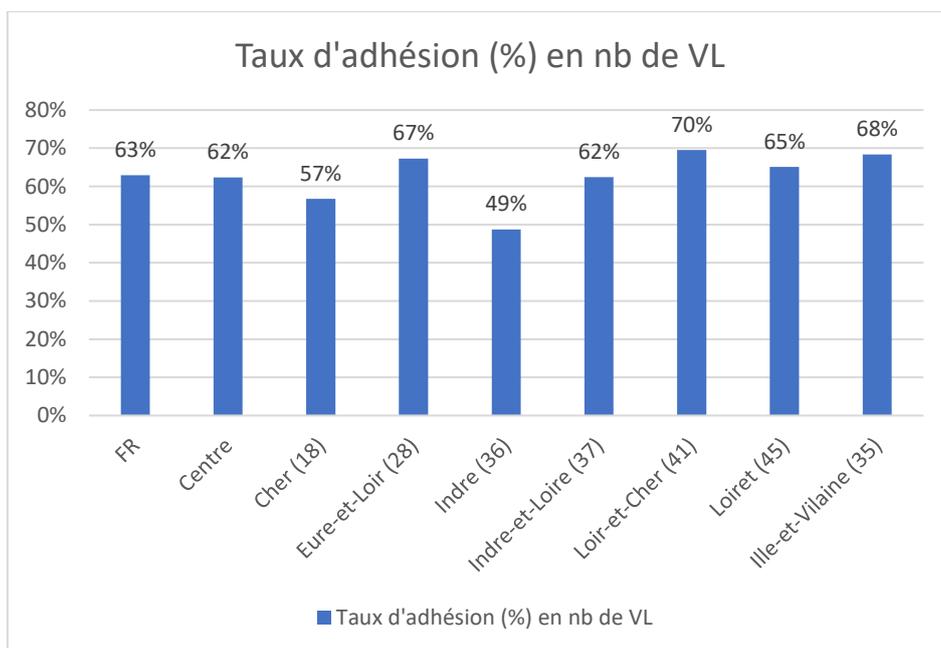
- Le sanitaire et la qualité

- La technique, la performance et l'économique
- La gestion de l'exploitation

Diverses structures présentes sur la région assurent l'un ou plusieurs des axes d'accompagnement :

- Les 6 Groupements de Défense Sanitaire et GDS Centre,
- Les vétérinaires,
- Les 3 Conseils élevages (Union élevage, SCEL 41 & Alysé),
- Les 6 Chambres départementales d'Agriculture,
- Les centres de gestion,
- Les 3 EdE
- Etc.

L'accompagnement au **contrôle de performance** du troupeau est particulièrement répandu dans la région : le **taux d'adhésion est meilleur qu'au niveau national** (excepté pour l'Indre et le Cher) et comparable à des grands départements laitiers. Il en résulte sur des lactations de référence des performances meilleures qu'à l'échelle nationale pour les Prim Holstein, qui représentent entre 59 et 83% des effectifs selon les départements.



Source : CERESCO & ABCIS - Etude Bovins lait, 2022

Néanmoins, la diminution de la densité laitière régionale entraîne des répercussions négatives sur l'ensemble de l'écosystème des services, indispensables au fonctionnement et développement de l'élevage laitier :

- Un **manque de vétérinaires** et une **absence de concessionnaires spécialisés en machines à traire** dans certaines zones dites blanches, qui risquent de s'étendre.
- Les **coûts des services** aux élevages (vétérinaires, contrôle de performance, etc.), généralement plus élevés, tendent à se renchérir plus rapidement que dans les régions laitières denses.

La **faible disponibilité de services** contribue au manque **d'attractivité de l'élevage laitier** sur notre région.

A retenir :

La faible densité laitière de la région et des dynamiques périphériques induisent :

- Des **difficultés d'accès** et une **faible réactivité des services** (maintenance des équipements, vétérinaires, etc.) ;
- Une proximité physique moins forte pouvant créer un **sentiment d'isolement**.

Le besoin exprimé par les éleveurs est de disposer d'un **accompagnement stratégique et économique** dans la gestion de leur exploitation et de sa **rentabilité**.

A. Synthèse «AFOM»

FORCES	FAIBLESSES
--------	------------

Des capacités de transformation présentes sur le territoire, proches des bassins de consommation	Peu de dynamiques de transmission
Un tissu d'éleveurs résiduels affichant plutôt de bonnes performances techniques	Apparition de zones blanches, avec des difficultés d'accès aux services (vétérinaires, remplacement, entretien du matériel de traite)
Le maintien de l'élevage contribue à avoir un plus grand équilibre agronomique à l'échelle des territoires	Certains industriels qui investissent dans d'autres zones
Capacité d'entraînement plus fort liés à des individus (au vu des effectifs actuels)	Une partie des éleveurs qui ont des problématiques de pilotage économique
Actions novatrices dans le domaine de la RH	Dynamiques périphériques
	Peu de lien entre filières du territoire
OPPORTUNITES	MENACES
Apport d'une dynamique externe , avec l'apport de forces vives hors FR (Nord UE, Suisse)	Arrêt d'ateliers avant 50 ans + baisse des transmissions
Apport d'une dynamique interne en remobilisant tous les acteurs de la filière, avec une forte implication des laïteries	Dévitilisation de certaines zones laitières, arrêt de collecte puis restructuration industrielles
Mise en place d'actions innovantes qui peuvent être fédératrices	Perte de centre de décisions et déconnexion industrie/production
Une possible hausse du prix du lait, si la collecte nationale se contracte ?	Contraintes liées à la production si des politiques d'atténuation sont mises en place (ex Irlande et Pays-Bas)
	Accentuation des difficultés d'adaptation au changement climatique

B. Bilan du projet de filière 3ème génération

Le CAP Filière Bovins lait 3^{ème} génération a été adopté par la commission permanente du Conseil Régional le 8 février 2019. Le budget revu à mi-parcours s'élevait à 2 349 270 € d'aide du Conseil régional pour 10 282 200 € de coûts.

La consommation du CAP Filière est de 90% avec un montant à fin 2022 de 2 110 238 € d'aide consommée.

Le CAP Filière Bovins lait 3G présentait une très grande dispersion d'actions avec 33 prévues réparties sur 5 axes stratégiques :

- A. Maintenir le renouvellement des générations
- B. Main d'œuvre et organisation du travail
- C. Performance des entreprises ou des exploitations
- D. Développer des démarches de création de valeur ajoutée et de débouchés des entreprises
- E. Améliorer l'attractivité de l'élevage laitier via une communication positive

L'axe C axé sur les investissements et le conseil représentait 89% du budget total du CAP Filière.

Zoom sur les actions phares :

- **Des appuis techniques** : 180 diagnostics d'évaluation de l'empreinte carbone des exploitations (CAP'2ER) réalisés sur les deux premières années du CAP Filière. A mi-parcours, l'action a été supprimée pour laisser la place à la Stratégie Régionale Bas Carbone, visant quant à elle à entraîner les exploitations dans une véritable démarche de progrès.
- **Des actions de communication** : 2 journées « portes ouvertes » organisées à l'occasion de la journée mondiale du lait auprès d'une vingtaine d'écoles afin de leur présenter le fonctionnement d'une laiterie et d'une exploitation laitière.
- **Des actions de formation** : 4 pépinières de futurs salariés (CAP main d'œuvre) réalisées afin de former de nouveaux salariés en élevage avec 38 stagiaires formés dont 37% ont continué dans l'élevage à la suite de la formation (emploi ou installation).
- **Des actions de prospection de futurs repreneurs** : 2 sessions d'accueil de porteurs de projets organisés en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher. Présentation des fermes à reprendre et de la filière laitière régionale auprès de 14 porteurs de projets.

L'enveloppe destinée aux investissements de 1 222 856 € d'aide du Conseil régional, abondée à mi-parcours, a été entièrement consommée dès la fin de l'année 2022. Elle a permis d'accompagner 114 dossiers CAPEX, avec un montant moyen d'aide de 2 069 €, et 94 dossiers PCAE, avec un montant moyen d'aide de 26 400 €.

A noter que fin 2021, un appel à projets PCAE soutenu par le plan de relance national « PACTE - biosécurité-bien-être animal » a permis également de financer 27 dossiers PCAE bovins lait, avec une aide moyenne de 16 000 €.

Il est donc important dans la prochaine programmation de maintenir le budget dédié à l'investissement, qui a repris de l'ampleur en comparaison du CAP Filière 2G.

C. Repérage des enjeux

Les enjeux régionaux identifiés à la suite du séminaire organisé le 29 septembre 2022 ont été affinés par la suite en ateliers de concertation thématique. Afin de maintenir la filière laitière en région Centre-Val de Loire en ayant des producteurs et des collecteurs demain sur le territoire, il est nécessaire de travailler sur :

- 1. Le renouvellement des générations :**
 - Attirer des porteurs de projet venant d'autres régions ;
 - Renforcer l'implication et la synergie entre les opérateurs de la filière ;
 - Contribuer à des exploitations transmissibles.

- 2. La qualité de vie, l'organisation du travail et les ressources humaines :**
 - Accompagner les exploitants dans la gestion de Ressources Humaines ;
 - Renforcer le « vivier » de personnes à disposition pour travailler en élevage.

- 3. La résilience économique, environnementale et alimentaire des exploitations :**
 - Améliorer le pilotage économique et stratégique des exploitations ;
 - Intégrer la composante « climat » dans la stratégie des exploitations d'élevage ;
 - Favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations.